

Passerelle CQP PSGE vers TFP APS

Compléter sa pratique de la sécurité des grands événements pour exercer l'activité d'agent de prévention et de sécurité

FCS FORMATION

Organisme certifié Qualiopi

1. OBJECTIFS

Permettre au titulaire du CQP PSGE de compléter ses compétences pour obtenir le Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS, RNCP niveau 3). Avec ce titre, le stagiaire peut demander au CNAPS la carte professionnelle « surveillance humaine et gardiennage », valable 5 ans.

2. PUBLIC ET PRÉREQUIS

Agents de sécurité des grands événements qui veulent travailler comme APS sur tout type de site.

- Être titulaire du CQP PSGE.
- Avoir un certificat SST en cours de validité. À défaut, suivre en plus l'UV 1 Secourisme (2 premiers jours de la session).
- Avoir une carte professionnelle « Surveillance des grands événements » en cours de validité, ou une autorisation préalable du CNAPS à l'entrée en formation.

3. COMPÉTENCES VISÉES

- Prévenir et gérer les situations de conflit sur un site.
- Utiliser les moyens électroniques de sécurité (vidéoprotection, télésurveillance, poste de sécurité).
- Prévenir les risques d'incendie et les risques industriels.
- Assurer la protection des travailleurs isolés.
- Réagir à un incident et rendre compte à sa hiérarchie.

4. DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module	Contenus
UV 2 Juridique	Livre VI du CSI, article 73 du CPP, déontologie (compléments)
UV 3, 4 et 13 Conflits	Analyser et résoudre un conflit, situations dégradées, transmission des consignes
UV 5 Incendie	Prévention des risques d'incendie
UV 7 Terrorisme	Prévention et réaction face à une attaque (compléments)
UV 8 Professionnel	Missions de l'APS sur site, mises en situation au poste de sécurité
UV 10 Surveillance électronique	Télésurveillance et vidéoprotection
UV 11 Gestion des risques	Gestion des alarmes, travailleur isolé, risque électrique
UV 14 Industriel	Risques industriels, ICPE, produits dangereux
Total	81 heures de formation, hors examen

5. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance de théorie et de pratique. Apports en salle, études de cas, exercices au poste de sécurité et mises en situation réelles.

6. ÉVALUATION ET VALIDATION

Évaluation continue pendant la formation, puis examen final devant un jury (épreuves théoriques et pratiques). La réussite permet la délivrance du TFP APS et la demande de carte professionnelle auprès du CNAPS.

7. TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code de la sécurité intérieure, Livre VI (activités privées de sécurité). Référentiel du TFP APS. Référent pédagogique et handicap : Grégory YOMTOB.

DURÉE

81 heures

hors examen, au lieu de 175 h

94 h dispensées grâce au CQP PSGE

TARIF

790 € net de taxe par personne SST en supplément si non valide TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible chaque mois

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

EFFECTIF

12 stagiaires maximum

LIEU

93100 Montreuil (FCS FORMATION)

TITRE OBTENU

TFP Agent de Prévention et de Sécurité (RNCP, niveau 3)

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout besoin d'adaptation, contactez notre référent handicap.

MOYENS

8 salles équipées d'écrans interactifs tactiles.

Poste de sécurité pédagogique avec caméras et matériel complet.

Formateurs spécialisés en sécurité privée.

DOCUMENTS À FOURNIR

Pièce d'identité, certificat CQP PSGE, carte professionnelle ou autorisation préalable CNAPS, certificat SST en cours de validité, photo.